



## BULLETIN D'ADHESION 1fiche par personne

**SAISON 2018-2019**

Mr  Nom \_\_\_\_\_  
Mme  Prénom \_\_\_\_\_

Res Bat Esc \_\_\_\_\_

N° et voie \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Téléphone domicile \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

Téléphone bureau \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

**Si plusieurs adhérents d'une même famille NOM du rattachement de cette fiche :**

**COTISATION : Inscription obligatoire** comprenant accès aux terrains et licence FFT reversée à la FFT

ADULTE né le 01/10/2000 et après	114€	
COUPLE	208€	
ETUDIANT né entre le 01/10/2000 et le 30/09/1993	92€	
JEUNE né entre 01/10/1999 et 30/09/2014	64€	
ENFANT né le 01/10/2014 et après	24€	

Caution pour une clé d'accès	10 €	
<b>Total cotisation</b>		

**COURS :** (Facultatif, **en plus de la cotisation**)

Les cours ne seront assurés que si le nombre d'élèves inscrits est suffisant.

<b>AUTOMNE-PRINTEMPS</b>		
Adulte 1h30	145€	
Baby tennis 3-4 ans découverte du tennis	60€	
Mini tennis 5-6 ans	80€	
Club junior 7-14 ans	100€	
Entraînement	110€	
<b>HIVER (Couvert)</b>		
Mini tennis 5-6 ans hiver	80€	
Club junior 7-14 ans hiver	80€	
Entraînement hiver	100€	
Adulte	120€	
Pôle compétition du HAUT GIFFRE 11-15 ans	210€	
Compétition Adulte 1H30 <i>sous réserve d'avoir participé aux championnats par équipe</i>	160€	
<b>Total cours</b>		

TOTAL général (Cotisation et cours) \_\_\_\_\_

Report autres fiches même famille	
<b>TOTAL dû</b>	

Montant du Règlement : \_\_\_\_\_ Chèque  Espèces  Attestation/Facture CE

Paiement par chèques à l'ordre du tennis club : **4 chèques maximum**

1-encaissement Octobre _____	2-encaissement Novembre _____
3-encaissement Janvier _____	4-encaissement Février _____

## DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Bulletin d'adhésion rempli recto-verso, daté et signé
- **Un certificat médical autorisant la pratique du tennis est obligatoire pour adhérer au tennis club( loisirs ou compétition)**  
**Aucune licence ne sera délivrée sans ce certificat**

**L'adhésion donne accès aux terrains de tennis et de Beach tennis du Club, pour l'année en cours jusqu'au 15 septembre 2019, suivant les modalités définies dans le règlement intérieur.**

**Les échanges de clef se feront au mois de septembre dès le changement de cadenas.**

## ENGAGEMENT

Je soussigné : .....

Si l'adhésion concerne un mineur, agissant en qualité de représentant légal de : .....

- Reconnais que l'adhésion au Tennis Club de Samoëns entraîne l'acceptation du **règlement intérieur** de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT)
- Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.
- Autorise le Tennis Club de Samoëns, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison sportive 2018/2019, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du Club).

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Tennis club Samoëns, et également à la FFT et à ses Ligues. Elles sont nécessaires à l'organisation des activités, tant du Club (gestion des membres ...) que de la FFT (organisation des compétitions, lettres d'information ...) et des Ligues.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FFT aux adresses suivantes :

- par mail : [fft@fft.fr](mailto:fft@fft.fr)
- par courrier : Fédération Française de Tennis, Service Organisation et Systèmes d'Information, 2 avenue Gordon-Bennett, 75116 PARIS

**Lu et approuvé - Date et signature :**



[www.facebook.com/samoens.tenniscub](http://www.facebook.com/samoens.tenniscub)

